

Les Marins de la Citadelle à l'abordage

A Dunkerque, les tarifs des pontons d'amarrage augmentent. Une association de plaisanciers lance la fronde contre cette mesure du syndicat mixte Dunkerque Neptune.

« Il s'agit de la plaisance à Dunkerque, pas de celle de Saint-Tropez », affirme Yvon Quintin, président de l'association Les Marins de la Citadelle. Les plaisanciers sont en colère : le syndicat mixte Dunkerque Neptune (SMDN, qui regroupe la Communauté urbaine de Dunkerque, la ville de Dunkerque et le Grand port maritime), propriétaire des trois ports de plaisance de l'agglomération, a augmenté les tarifs des pontons d'amarrage au 1^{er} janvier.

Inégalitaire et discriminatoire

« Nous sommes d'accord pour payer les services rendus. Mais là, il s'agit d'une augmentation complètement farfelue », s'insurge Bruno Dekkers, trésorier de l'association. En novembre dernier, les plaisanciers ont été informés du nouveau projet de tarification des postes d'amarrage pour les cinq années à venir par les membres comité des usagers du SMDN.

Aucun document justifiant les critères et le mode de calcul de ces augmentations n'a été fournis aux concernés. Concernant l'année 2012, pour le bassin du commerce par exemple, les plus petits bateaux (moins de six mètres) essuient une augmentation de 14,93 % contre seulement 3,36 % pour les bateaux de plus de treize mètres. L'association a fait les comptes, « le plus petit

bateau subira une hausse de 69 % sur cinq ans, contre 14,20 % pour le plus grand ». Pour les marins de la citadelle, cette tarification variable « est très inégalitaire et discriminatoire ». Concrètement, en 2011 le propriétaire d'une petite embarcation payait 328 € et en 2016, il paiera 698,41 €. Celui d'un grand bateau payait 1.307 € et 2011 et paiera 1.492,71 € en 2016. Les services du SMDN affirment que « les déficits année après années de l'activité de plaisance sont équitablement répartis sur tous les bateaux ». Dans un courrier adressé à Michel Delebarre, député-maire (PS) de Dunkerque et président du syndicat, Yvon Quintin réplique qu'en vérité, « la hausse de tarif pour un bateau de treize mètres sur le bassin du grand large sera de 2,5 % par an, soit un chiffre proche de l'inflation ».

quelque temps. Pour les Marins de la Citadelle, les choses sont claires, « Ils veulent une uniformisation des tarifs des ports de plaisance par le haut ! », explique Bruno Dekkers.

« La France dans l'eau »

« L'argument des frais de fonctionnement ? Ça ne tient pas debout. Les petites embarcations consomment moins d'eau et moins d'électricité. Et puis, côté services, il y a de nombreux dysfonctionnements : les pontons ne sont pas nettoyés, les sanitaires ne sont pas propres, les plaisanciers n'ont pas accès à internet ou très peu, les fran-



Yvon Quintin (à droite) et Les Marins de la Citadelle envisagent de porter l'affaire devant la justice. (Photos Valentin Zabolzoff)

chissements d'écluse inadaptés », ajoute Yvon. De plus, concernant le bassin du commerce, les usagers ont déjà essuyé une augmentation lors de la construction de sanitaires il y a «

Les plaisanciers de Dunkerque, ce n'est pas la France d'en haut mais la France dans l'eau. Ce sont des gens qui ont travaillé toute leur vie pour se payer un bateau à la retraite et leur

petit plaisir, c'est de sortir en mer », affirme Yvon.

Pour lui la volonté de la direction des ports est sans équivoque, « elle souhaite ardemment, en lieu et place du service public de la plaisance, un alignement sur le marché des tarifs et espère par là, réduire ses coûts de fonctionnement : la gestion d'un grand bateau étant plus rentable que celle de trois petits ».

Les marins de la citadelle ont adressé une lettre à Michel Delebarre pour lui demander de revoir sa position et demander une rencontre. Aucune réponse à ce jour. Si l'augmentation est maintenue telle quelle, « on va se retrouver avec un cimetière de bateaux », prédit Bruno Dekkers.

Les marins de la citadelle appellent au rassemblement le 4 février à 10h devant le bassin de la marine pour aller régler leur redevance qui devait être, normalement, payée avant le 31 janvier. « On ne lâchera pas d'un pouce, on saura se faire entendre », annonce le président de l'association.

Elsa GRIGAUT

• Infos : www.marins-citadelle.fr

Autour du Grand Large, des travaux gênants, selon un restaurateur

→ La communauté urbaine de Dunkerque entame des travaux à côté du bassin du Grand large. De quoi transférer les collections du Fonds régional d'art contemporain (Frac), actuellement à proximité. Un bowling et une patinoire devraient sortir de terre d'ici 2014. Franck, le propriétaire du restaurant Le Grand Large situé au cœur de ce nouveau quartier d'habitation, a appris la nouvelle il y a peu. Lui qui emploie six personnes en CDI se dit inquiet : « L'accès direct par la route va être fermé. A la place, il y aura déviation compliquée. Le SMDN ne veut rien entendre. J'ai peur de perdre mes clients et de devoir mettre la clé sous la porte », raconte-t-il. Les travaux devraient durer trois ans.

EG

Les propriétaires de petits bateaux du bassin du grand large de Dunkerque subissent une hausse de 8 % cette année.

